
EXTRAIT DU REGISTRE AUX PROCES-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

08 janvier 2018

Présents : MM. Michel JANUTH - Bourgmestre, président ;
Pierre PINTE - Premier Echevin ; Michel PICALAUZA - Echevin ; Bob MONARD - Echevin ad interim ; Bruno SOUDAN, Sabine DESMEDT - Echevins ; Henri BORREMANS, Jeannine LENS, Michel PLUCHART, Jean-Marc ZOCATELLO, Najat MOHDAJ - Conseillers ; Lyseline LOUVIGNY - Echevine empêchée ; Fabienne FERIER, Philippe ANGILLIS, Jean-Armand WAUTHER, Maité SAINT-GUILAIN, Frédéric JADIN, Benoit LANGENDRIES, Hassan IDRISSE, Guy LECLERCQ-HANNON, Pierre ANTHOINE, Jean-Pierre FUMIERE, Youri CAELS, Hicham EL KROUT, Luc HENRIOULLE, Alain LEKIME, Daniel EECKHOUT - Conseillers.
Etienne LAURENT - Directeur général.

Michel PLUCHART est absent des points 13 à 26.
Michel JANUTH et Philippe ANGILLIS sont désignés scrutateurs.

Le procès-verbal de cette séance est approuvé en date du 12 février 2018.

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Séance publique

20180108 (7) Installation de caméras urbaines - choix pour 2018

Le Conseil,

Vu la loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance;

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE :

Article unique - d'autoriser l'installation par la Ville des caméras de surveillance suivantes :

- C 10 - rue de la Déportation - en face du passage Champagne
- C 14 - angle rue Ferrer - chaussée de Mons
- C 17 - rue de Bourgogne.

Pour extrait conforme le 19 septembre 2024 :

Par ordonnance :

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

L.TORBEYNS

M. JANUTH